Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

16 JUILLET 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18051 **28**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Le parti du Sud

Ego Perron

La proposition lancée, il y a quelques jours, de créer un parti du sud continue à faire discuter et à faire du bruit. Tant du centre droit que du centre gauche arrivent de durs «non» à cette proposition.
Ce projet, en quelque sorte, peut représenter, au moins dans l'idée, une espèce de contrepoids à la Lega Nord qui est en train d'avoir toujours plus de consensus dans le nord.
Que le sud nécessite d'une attention particulière dans la politique nationale, il est hors de question.
Ces terres depuis toujours présentent des anomalies et des particularités dans le contexte national, des régions où souvent, surtout par le passé, on a ressenti très forte la présence de pouvoirs alternatifs à l'Etat Italien. Dans ce sens, mais il s'agit d'une opinion personnelle, un parti du sud n'est pas nécessaire. Ce qui est nécessaire c'est une politique pour le sud qui fasse sortir définitivement ces territoires et les gens qui les habitent d'une condition de difficulté dans laquelle ils se trouvent depuis l'Unité italienne.
Mais sur le plan politique la clé de lecture que je donne à cette proposition est le besoin que la politique ait un lien toujours plus étroit avec le territoire qu'elle représente. Cela est, en quelque sorte, représenté par la Lega pour beaucoup de citoyens du nord. Cette proposition de créer un parti du sud contient en elle-même la nécessité que la politique s'occupe davantage du territoire, des besoins réels et des exigences des citoyens. Les récentes données des élections européennes prouvent que plus le centre décisionnel des citoyens est loin, moins il y a d'intérêt. Dans ce sens, pour notre région, voilà toute la valeur ajoutée qu'a représentée et que représente l'Union Valdôtaine. Un mouvement qui, depuis toujours, est très ouvert à ce qui se passe dans le monde, en Europe et en Italie, mais surtout très très attentif aux réelles exigences, aux véritables besoins des Valdôtains, à la politique du territoire. Ici les besoins et les nécessités des Valdôtains sont représentés par notre politique, par nos idéaux, par notre travail, au Parlement comme au sein de la Région et de toutes les Communes que nous gouvernons avec une efficacité reconnue par tout le monde.
La nécessité de créer ce parti du sud exprime une exigence à savoir que la politique ressent le fait de pouvoir mieux représenter leurs concitoyens, un besoin qui souvent n'est plus interprété par les grands partis nationaux. La Vallée d'Aoste peut profiter d'un mouvement,

l'Union Valdôtaine, qui depuis toujours a dans le sens même de sa fondation et dans ses racines la défense des intérêts et la promotion de tout ce qui est valdôtain.
Aussi dans ce sens nous avons été des précurseurs. Quand quelqu'un nous accusait d'être des «localistes», de nous intéresser seulement à nous-même, notre vision était au contraire déjà projetée vers le futur, comme le démontrent aujourd'hui les partis qui sont à la recherche de racines territoriales.

L'Angélus à Introd le 26 juillet prochain

Le Saint Père est arrivé en VdA

L'hélicoptère de l'Aviation Militaire avec à son bord Benoît XVI a atterri sur l'esplanade aux Combes, à 1.300 mètres d'altitude, quelques minutes avant 12h30, le lundi 13 juillet dernier. L'Évêque d'Aoste, Giuseppe Anfossi, le syndic d'Introd, Osvaldo Naudin, le président de la Région, Augusto Rollandin, le président du Conseil régional, Alberto Cerise, aussi qu'autres autorités civiles et militaires de la région, et un groupe de 12 enfants, de 4 à 5 ans, provenant de l'école maternelle d'Introd, étaient présents pour donner la bienvenue au Pape.
Tous en costume, les petits ont souhaité au Pape de *«bonnes vacances»*, en italien, en français et en patois, et lui ont offert des bouquets de fleurs de montagne, une *"Coupe de l'amitié"* et une *"Grolla"*.
«Ce seront des vacances de repos et également de travail»: voilà les premiers mots de Benoît XVI, en arrivant aux Combes.
«Ce lieu – a déclaré Sa Sainteté, en regardant autour de lui, à peine descendu de l'hélicoptère – *est vraiment très beau. Autrement* – a-t-il ajouté en souriant – *je ne serais pas revenu».*

Le président Rollandin, en remerciant tous ceux qui ont travaillé pour organiser l'accueil et la permanence du Saint Père en Vallée, a souligné que *«la communauté valdôtaine accueille, encore une fois cette année, l'un de nos hôtes les plus illustres. Le Pape Benoît XVI a choisi la localité aux Combes d'Introd pour passer une période de congé. C'est toujours un grand honneur pour la Vallée d'Aoste et pour les Valdôtains de savoir que le Pape aime passer ses moments de repos estival et de prière dans la tranquillité et le calme de nos montagnes. Au nom de tous les Valdôtains, je souhaite au Saint Père la bienvenue en Vallée d'Aoste».*
Pendant cette période de congé, le Pape récitera deux Angélus: le 19 juillet, à Romano Canavese et le 26 juillet, aux Combes d'Introd. A cette occasion, ceux qui le désirent pourront monter aux Combes pour écouter l'Angélus: l'accès est libre.
(Photo de Grzegorz Galazka)

Défense, actes de piraterie et énergie

Antonio Fosson

Cette semaine, dans la salle du Sénat, de nombreux sujets ont été abordés. La séance a commencé, le mardi après-midi, avec la présentation de deux motions sur le financement du Ministère de la défense concernant toute l'activité militaire en Italie et à l'étranger.
En cette période de grave crise économique, ce secteur a dû accepter d'importantes réductions: la conséquence logique est que nous savons que les forces armées italiennes ne peuvent pas poursuivre tous les objectifs désirés et, en particulier, l'innovation technologique fondamentale et l'augmentation des organes à présent indispensables.
On a discuté longuement sur les conséquences de l'abolition des obligations militaires et sur la professionnalisation des cadres actuels.
Le blocus du recrutement et des engagements, en outre, a entraîné un vieillissement du contingent actif avec des conséquences évidentes.
Là aussi comme pour d'autres secteurs, il faut moins dépenser et dépenser mieux.
Pendant la journée de mercredi, un décret-loi a été approuvé contre les actes de piraterie devenus préoccupants surtout en Somalie.
Il faut souligner que, si le jour précédent, nous avons réduit les financements pour la défense, nous ne pourrons pas disposer pour cette action de grandes ressources. Cependant, des traités internationaux ont été ratifiés nous permettant une action plus incisive surtout pour tenter de stabiliser de nouveaux rapports avec la Somalie.
L'activité parlementaire s'est poursuivie avec l'approbation définitive (nous en sommes au quatrième passage, deux à la Chambre des Députés et deux au Sénat de la République qui ont occupé un an d'activités!) du projet de loi pour le développement et l'internationalisation des entreprises ainsi qu'en matière d'énergie.
Les dernières modifications apportées et la discussion ont été orientées surtout sur l'introduction du nucléaire en Italie.
En supposant que nous arrivions à un choix énergétique, à présent tardif et qui nous a certainement pénalisés par le passé, qui sera fonctionnel dans de nombreuses années et avec des coûts considérables, nous ne pouvons pas ignorer le haut coût de l'énergie dans

notre Pays et l'exigence d'introduire de nouvelles sources.
L'opposition a souligné le faible poids des Régions et des organismes locaux dans le choix des endroits où réaliser les centrales nucléaires, le problème des déchets radioactifs difficilement éliminables, la nécessité d'indépendance de l'agence pour le nucléaire et surtout l'exigence de nouvelles sources d'énergie plus efficaces et moins coûteuses.
C'est depuis 30 ans que nous discutons de cela en renvoyant toujours les décisions!
Puisque le Gouvernement a accueilli notre Ordre du Jour qui prévoit de présenter avant trois mois un programme chrono pour la réalisation des centrales nucléaires, mon vote et celui de notre Groupe a été favorable.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Le hasard ne forme ni ordre ni dessein ;
on ne lui attribue ni connaissance ni volonté ;
et ses événements sont toujours très incertains.
[…] Le hasard fait. La fortune veut. Le sort décide.
Le destin ordonne.»

GABRIEL GIRARD

Pour les Valdôtains qui veulent profiter des machines à sous au Casino de la Vallée et pour les hommes politiques tous azimuts.

Séance de vendredi 10 juillet 2009

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a institué le comité de surveillance du PAR (Programme d'application régional) de la Vallée d'Aoste, relatif à la politique régionale nationale 2007/2013 et à valoir sur des Fonds pour les aires sous-utilisées.
Il a ensuite approuvé le contrat-type et le contrat concernant le mandat sans représentation qui sera passé avec *Casino de la Vallée SpA* pour la réalisation d'une salle polyvalente dans le cadre du plan de développement de la Maison de jeux.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a approuvé la fiche opérationnelle, les critères de sélection et la convention entre la Région, la Fondation Montagne sûre et la société Finaosta, en vue de la réalisation, au sein de la Villa Cameron à Courmayeur, d'un projet pilote servant de soutien aux activités du Centre avancé d'observation sur les énergies de flux et sur l'énergie de réseau. Il s'agit d'une installation faisant appel aux sources d'énergie renouvelables, au service de la Fondation Montagne sûre - Villa Una May Cameron de Courmayeur, qui sera financée dans le cadre du Programme opérationnel compétitivité régionale 2007/2013 de la Vallée d'Aoste (POR FEDER).

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a décidé, avec la collaboration de la *Fondazione Intercultura* de Sienne, d'assurer l'organisation et la promotion de 2 séjours annuels à caractère culturel et didactique en France ou dans des pays francophones (Suisse, Belgique et Canada), destinés à deux élèves qui seront sélectionnés au cours de l'année scolaire 2009/2010. Le projet de prévention contre les nouvelles formes de dépendances – *Digital Generation, les virtuoses du pouce* – sera lancé durant l'année scolaire 2009/2010 à l'intention des élèves, des parents et des enseignants des Institutions scolaires du premier degré. L'Exécutif a ensuite donné son feu vert à l'organisation de la treizième édition de la manifestation Ététrad, qui se tiendra, à Fénis, du 27 au 30 août 2009.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a approuvé la mise à jour, au titre de 2009, du bordereau des prix visé à l'article 42 de la loi régionale n° 12 du 20 juin 1996 portant dispositions régionales en matière de travaux publics, modifiée. Il entend par ailleurs mettre en œuvre des actions de protection des ressources hydriques destinées à la consommation humaine, dont une étude sur les rapports entre les conditions du sol et des roches et la qualité des eaux superficielles et souterraines. Un plan extraordinaire d'actions pour la réparation des dégâts causés aux infrastructures routières communales par les importantes chutes de neige de l'hiver 2008/2009 a été approuvé et une enveloppe de 3 millions d'euros a été débloquée à cet effet. L'Exécutif a enfin accordé des aides d'un montant total de 865.000 euros au titre des demandes relatives à la construction des toitures en lauzes présentées entre août et octobre 2007.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Une convention entre la Région et l'Université du Piémont oriental Amedeo Avogadro a été approuvée en vue de la création et du financement de deux postes supplémentaires au sein de l'école de spécialisation en médecine des urgences, et ce, à compter de l'année universitaire 2008/2009 et pour une durée de 5 ans. Une dépense de 50.000 euros a été engagée à cet effet. Le Gouvernement a donné son feu vert à la signature d'une convention entre la Région autonome Vallée d'Aoste et la Région Émilie-Romagne pour la réalisation du projet *Soutien aux initiatives de contrôle du tabagisme : de la planification régionale à la planification au sein des entreprises*, dans le cadre du Programme national de prévention du tabagisme.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
L'Exécutif a approuvé le protocole d'accord entre la Région et Terna, pour l'application de l'Évaluation environnementale stratégique (EES) à la planification électrique relative au territoire régional.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional le projet de loi portant modification de la loi régionale n° 2 du 15 janvier 1997 (Réglementation du service de secours sur les pistes de ski de la région). Il a ensuite fixé les lignes directrices relatives à la nouvelle organisation de la Fondation pour la formation professionnelle touristique de Châtillon. L'Exécutif a entériné la participation de la Région à la manifestation organisée par le Gouvernement italien et dénommée *Autunno italiano 2009,* qui se tiendra au Japon au mois de septembre prochain. Cette initiative, qui fait suite à la *Primavera italiana 2007*, s'inscrit dans le cadre des mêmes finalités stratégiques et vise à développer les relations institutionnelles et les liens commerciaux multisectoriels.
Aux termes de la loi régionale n° 3 de 2004, des aides d'un montant total de 66.000 euros ont été accordées à différentes associations sportives, pour l'organisation de manifestations. Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation de deux cours d'habilitation pour gardiens de refuge de montagne, dont il a approuvé le programme, les modalités de déroulement des cours et des examens, ainsi que le montant des frais d'inscription.

La section de l'Union Valdôtaine de Chambave
organise
la Fête de l'été à Verthuy
Dimanche 26 juillet 2009

12h30: apéritif - 13h déjeuner: hors-d'œuvre; polenta et viande de sanglier, fromages, fruits et pâtisseries, boissons à volonté…
Prix: 18 euros (gratuit pour les enfants de moins de 8 ans).
Après-midi: jeux en plein air

Pour les réservations s'adresser au Président de la section Paolo Crétier, tél.: 3471470024; Anna Verthuy, tél.: 0166 46414; Eralda Bancod, tél.: 0166 546112.

Dernier délai, mercredi 22 juillet 2009

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe
organise **une Fête en plein air**
Dimanche 2 août à Senin - Hameau Crou
(terrain des jeux traditionnels)

10h30 Rendez-vous et vin d'honneur
12h30 Déjeuner - Après-midi avec jeux, chants en gaieté pour tous
18h30 Dîner

Le prix, tout compris, est de 20,00 euros.
Pour retenir vos places, nous vous prions de bien vouloir contacter **avant le jeudi 30 juillet,** MM. :

Ezio Pasquettaz tél.: 335 59 15 238;
Alexandre Plat tél.: 0165 54 11 46 / 328 97 72 470;
Edi Desandré tél.: 0165 54 13 66 / 329 49 23 352;
Sergio Cheney tél.: 348 88 50 883.

L'Union Valdôtaine
organise un
WEEK-END À ROME
parmi les plus beaux monuments du monde
du 8 au 11 octobre 2009
Le prix du voyage est de 500 euros.
Pour les réservations dont **le délai expire le 31 août 2009** et pour toute information s'adresser au Siège Central (tél.: 0165 23 51 81 0165 23 51 91).

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

a le plaisir d'annoncer la naissance de

Antonio Eduardo SQUILLACIOTI

qui est venu réjouir le foyer de notre adhérent Giuseppe et Daniela Esposito.

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente ses plus vives félicitations aux heureux parents et ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz
organise
pour le samedi 19 septembre 2009
au hameau de Notre-Dame de la Garde
Le rassemblement des drapeaux des sections de l'Union Valdôtaine
pour célébrer le
64ème anniversaire de la fondation de l'Union Valdôtaine

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Artisanat valdôtain, du 18 juillet au 10 août

Les nouveautés de la Foire d'été 2009

La Foire d'été de l'artisanat valdôtain sera organisée *«dans le sillon de la tradition»:* c'est ce qu'a affirmé, le mercredi 8 juillet dernier, l'assesseur régional aux Activités productives, Ennio Pastoret, en présentant la manifestation au public et à la presse.
La Foire s'ouvrira avec la 56ème édition de l'exposition concours, avec 505 œuvres exposées sous le chapiteau, place Chanoux, du 18 au 30 juillet (de 10h à 23h). Outre au jury traditionnel, il y a aura également un prix du public. Ensuite, la grande nouveauté de cette année, la "Sculpture en direct", du 31 juillet au 3 août, qui impliquera onze professionnels (de 15h30 à 22h), dans les jardins publics de la gare. Enfin, la 41ème Foire d'Eté, le 9 août, et l'Atelier, du 6 au 10 août, célèbreront l'artisanat de tradition valdôtain.
«L'initiative "Sculpture en direct" sera une vitrine de l'habileté, des styles, et donnera au public la possibilité de saisir les gestes des artistes - ont expliqué l'assesseur Ennio Pastoret et le directeur des activités publicitaires, Vally Lettry - *Une occasion à ne pas rater afin de pouvoir admirer en direct cette profession qui interprète l'artisanat valdôtain de tradition et permet une véritable rencontre avec l'art».*

Les rendez-vous avec l'artisanat de tradition représentent un moment privilégié pour s'initier à la tradition et pour approfondir chaque année, à travers le travail du bois et des œuvres, l'histoire et la vie quotidienne des gens de montagne d'hier et d'aujourd'hui. Le pendentif de cette édition de la Foire représente également un symbole de ce parcours qui fonde ses origines dans le passé: il s'agit d'une petite reproduction du "fraskéri", un cadre rectangulaire composé de quatre tablettes qui était utilisé autrefois pour transporter le foin sur les épaules; le long du cadre, on passait une corde de chanvre qui servait à lier le chargement.
En ce qui concerne l'événement clou des manifestations, la 41ème Foire d'Eté occupera les rues du centre historique d'Aoste de 14h30 à 22h30, le 9 août prochain. Le soir, cette année, il n'y aura pas la *«Nuit Blanche»*, mais il y aura une atmosphère plus calme pour la clôture de la Foire: la chaude lumière des lanternes qui trouveront leur place sur les stands des artisans anticipera le spectacle *«Rêves»*, à savoir un défilé de masques, proposé par la Boutique des Rêves qui se déroulera à partir de 23h au stade de Puchoz. Enfin, parmi les autres événements prévus, les bûcherons seront présents avec un stand, place de la République, où le public pourra se mesurer lors d'une épreuve pratique de reconnaissance des principales essences forestières présentes sur le territoire valdôtain à travers des échantillons en bois qui doivent être associés à la plante de provenance.

Dario Ballantini expose à Saint-Rhémy-en-Bosses

Christel Lambot

L'exposition «Visioni sommerse» de Dario Ballantini a été inaugurée le samedi 4 juillet au Château de Saint-Rhémy-en-Bosses, en la présence du syndic, Edi Avoyer, et des assesseurs au Tourisme et à l'Education et à la Culture de la Région Autonome Vallée d'Aoste, Aurelio Marguerettaz et Laurent Viérin. Conçue par Massimo Licinio et Alessandro Parrella, cette exposition propose environ trente-cinq œuvres de l'artiste de Livourne, bien connu pour ses imitations exhilarantes sur «Striscia la Notizia». Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, Dario Ballantini s'avère d'une nature plutôt réservée et il communique ses émotions les plus profondes par le biais de ses tableaux aux allures expressionnistes. L'artiste se lance fougueusement dans la création sans projet préalable. Ses toiles sont sillonnées de traits de couleur vigoureux, d'où émergent des personnages qui, le plus souvent, sont simplement esquissés. Ce sont des œuvres qui transmettent des sensations fortes et que le spectateur peut interpréter à sa guise, se basant sur le titre ou sur ses propres impressions. Lorsqu'on se place devant un tableau de Ballantini, en effet, un univers de possibilités apparaît : des formes semblent prendre vie et s'animer peu à peu devant les yeux surpris de celui qui les observe. A Saint-Rhémy-en-Bosses, ces «visions submergées» de couleurs et d'émotion sont également mises en valeur grâce au contraste qui s'instaure avec les murs du bâtiment qui les accueille, le château du XVème siècle. Cette exposition constitue un atout supplémentaire pour cette commune de montagne, qui attire déjà de nombreux touristes grâce à sa nature magnifique et… à son excellent jambon cru ! Elle demeurera ouverte jusqu'au 5 septembre, du mardi au dimanche de 11h à 19h.
Elle s'accompagne d'un catalogue trilingue (italien, français, anglais - réalisé par l'Imprimerie Duc), offert aux visiteurs.

Exposition photographique « Rurales »

Le vendredi 17 juillet, à 18h, l'Assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, inaugurera l'exposition photographique intitulée *Rurales*, qui se tiendra dans la salle des expositions de l'Hôtel des Etats d'Aoste.
Le rôle des femmes dans la société rurale valdôtaine est le thème central de cette exposition où des prises de vue d'antan particulièrement suggestives – en noir et blanc – signées Ronc, Gontier, Brocherel, D'Hérin-Seris, Bérard, Meynet, Champion et Willien, sont associées aux clichés modernes du photographe Alessandro Zambianchi. Le public pourra ainsi découvrir les changements qui se sont produits dans la société rurale valdôtaine au cours des cent dernières années et mieux apprécier la fatigue et les sacrifices que comporte encore aujourd'hui la vie de toutes ces femmes. Car elles jouent un rôle fondamental non seulement dans l'activité agricole de la Vallée d'Aoste, mais surtout chacune au sein de sa famille, en tant qu'épouse et mère.
Cette exposition entend donc lever le voile qui, depuis toujours, dissimule l'importance de la figure féminine dans le monde rural, une figure trop longtemps considérée comme accessoire par rapport au protagoniste masculin et, par conséquent, rarement étudiée et presque jamais vue comme digne d'intérêt. *«Placés côte à côte* – souligne l'Assesseur Laurent Viérin – *ces clichés d'antan, que nous devons à des photographes tels que Ronc, Gontier ou Brocherel, et ceux plus récents de Zambianchi, nous dévoilent un pan de l'histoire et nous révèlent l'évolution du rôle joué par les femmes de chez nous : celles qui apportaient autrefois une aide fondamentale, mais silencieuse, aux travaux des champs sont devenues dans nos entreprises modernes – axées sur l'agriculture et l'élevage – des chefs d'entreprise et des protagonistes de plein droit. Quant au fil rouge de ce voyage en images* – continue l'Assesseur – *c'est tout simplement l'amour que ces diverses figures féminines portent à leur terre et leur mémoire. Leur force tient à cet indéfectible attachement à la tradition, associé à une sensibilité particulière pour l'innovation et le renouvellement. N'oublions pas que, sans cet apport considérable des femmes valdôtaines, sans ce soutien constant au fil du temps, empreint de sollicitude et de dévouement, l'agriculture de notre Vallée ne serait pas parvenue à surmonter si brillamment ses heures les plus noires, au point de constituer aujourd'hui encore l'un des fleurons de notre économie».*

L'exposition, dont le commissaire est Gerardo Beneyton, est accompagnée d'un catalogue bilingue vendu au prix de 5 euros. Elle sera ouverte jusqu'au 11 octobre, du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 - Fermé le lundi. - L'entrée est libre.
Pour tout renseignement :
Salle des expositions de l'Hôtel des Etats:
tél.: 0165 300552
Service des expositions: tél.: 0165 274401

Au mois d'août

Ouverture extraordinaire du château d'Aymavilles

Dans le cadre de l'initiative "Sites et châteaux ouverts" réalisée par la Surintendance des biens et des activités culturels de la Vallée d'Aoste dans le but de promouvoir la connaissance du patrimoine culturel valdôtain, des visites guidées, des spectacles musicaux et des animations sont proposés à l'occasion de l'ouverture extraordinaire du château d'Aymavilles, situé à quelques kilomètres d'Aoste, du 1er au 5 août prochain. Les visites guidées, assurées sur réservation par des experts et des guides touristiques, traitent des aspects historiques du château, des activités de recherche et de sauvegarde, des travaux de restauration et des projets pour la valorisation du monument. Les spectacles musicaux se dérouleront dans le parc et à l'intérieur du château et les animations pour les enfants dans "la Grandze". Le concert de clôture sera exécuté par le groupe de cuivres "Gomoland Quintett".
Le château d'Aymavilles est composé d'un corps central de plan carré encadré de quatre tours cylindriques couronnées de mâchicoulis. Le bâtiment primitif date du XI-XIIème siècle. Au cours de la deuxième moitié du XIVème siècle, il a été acheté par la famille de Challant qui l'a adapté aux nouvelles exigences résidentielles. Entre le XIVème et le XVème siècle, le comte Amédée fait démolir le donjon et reconstruire entièrement le château avec ses quatre tours. Au cours des premières années du XVIIIème siècle, l'ancien manoir devient une élégante demeure et les structures de défense sont détruites.

Nouvelles des Commune de la Vallée d'Aoste

Le tribunal administratif régional a dit «non» à la route de Comboé. Approbation du bilan 2008

Charvensod, le Tar n'arrête pas le travail de la Commune

Le bilan 2008 bien sûr, mais également d'autres sujets non moins importants à l'ordre du jour du dernier Conseil communal de Charvensod, "mis en scène" le mardi 23 juin dernier. L'assemblée ne pouvait pas, en effet, ne pas discuter de la décision du Tar (Tribunal Administratif Régional) qui a suspendu les travaux pour la construction d'une route dans le vallon de Comboé, en amont du village.

«Une route qui est nécessaire – ont dit à plusieurs reprises durant ces dernières années les Administrateurs du village – *pour les agriculteurs de cette zone, dont le travail est extrêmement important aussi pour le territoire. Sans l'agriculture, la montagne ne peut pas survivre. Et, si l'on veut poursuivre l'objectif que nos montagnes soient encore habitées, on ne doit pas penser que les agriculteurs doivent être mis de côté. Ce sont eux la partie fondamentale de ce projet. Et nous devons les soutenir: la route de Comboé est nécessaire pour permettre un travail positif sur toute la surface. Penser que ces opérateurs de la nature doivent travailler comme il y a cent ans, est de la folie».*

Le Tar a, quand même, accueilli la proposition lancée par un groupe d'écologistes qui ne veulent pas de route à Comboé. Mais l'affaire ne semble pas prête de s'arrêter.

Le groupe de minorité de Charvensod, comme cela arrive depuis longtemps, a participé aux travaux du Conseil pendant seulement la première partie de l'Assemblée. Après les communications du syndic Ennio Subet (Stella Alpina) et de son adjoint Mauro Ruffier (président de la section de l'Union Valdôtaine de Charvensod, photo), le groupe d'opposition a préféré abandonner la salle du Conseil plutôt que de continuer le travail.

Le nombre légal a, quand même, permis au groupe de l'Administration d'approuver le bilan 2008, qui a réalisé une avance de 233 mille euros. Un document positif, vu que les entrées et les dépenses prévues dans le budget de prévision atteignent presque la perfection (respectivement 94,81 % et 97,68%).

Le Pacte de Stabilité a été respecté, et les coûts de l'aqueduc et du traitement de l'eau ont été entièrement couverts par les citoyens. *«Les coûts de la récolte des déchets sont, à 90,36%, couverts aussi par les habitants de notre Commune* – ajoutent encore les Administrateurs de Charvensod – *et c'est sûrement une donnée qui pourra être améliorée à l'avenir. Enfin, la cantine scolaire : les choix de cette Administration sont d'aider, là où c'est possible, les familles qui sont en difficulté en cette période de crise. Voilà pourquoi environ la moitié des dépenses de ce service sont couvertes par l'Administration communale».*

Le Conseil de Charvensod a approuvé aussi certaines variations au budget des années 2009-2011. *«143 mille euros qui proviennent de l'avance de bilan de 2008 seront utilisés pour l'achat d'un camion pour le nettoyage des routes pendant l'hiver* (70 mille euros) *et pour la réalisation d'un parking dans le hameau de Plan Félinaz, qui sera quand même réalisé sur deux ans».*

L'Assemblée a approuvé aussi la convention avec la Svap pour le service "Allô Nuit", pour un total de 690 euros, et deux documents qui engageront sur le territoire de Charvensod des ouvriers de la Communauté de Montagne Mont Emilius pour le nettoyage des sentiers et des espaces verts. Enfin, le Conseil a pris acte de la mise à jour des orientations du plan communal de la Protection Civile.

François Domaine

Pollein, approbation du bilan 2008

Une assemblée communale strictement financière, celle de mardi 30 juin dernier à Pollein. La commune située dans la plaine d'Aoste, comme toutes les autres mairies de la Vallée d'Aoste, a dû approuver le bilan 2008 avant le début du mois de juillet.

Les comptes de Pollein concernant l'année passée illustrent une avance de 625 mille 317 euros, parmi lesquels 185 mille 783 euros déjà utilisés dans le budget pour les années 2009-2011.

Mais à propos de cette somme vraisemblablement très élevée, il y a certainement le poids des travaux pour la conclusion des ouvrages et la fourniture des décorations intérieures concernant l'immeuble du village Lyons (206 mille 246 euros), qui n'ont pas été perfectionnés à la suite d'une intervention analogue faite par la coopérative Trait d'Union, qui gèrera ces locaux.

Le Conseil communal de Pollein a ensuite approuvé quelques variations au budget 2009. 156 mille euros seront utilisés pour couvrir les dépenses techniques pour l'agrandissement du cimetière de la Commune, dont le chantier partira bientôt, financé par des fonds régionaux du Fospi.

170 mille euros serviront pour acheter de nouvelles décorations pour les écoles, qui sont en train d'être "embellies" et restaurées; enfin, 40 mille euros sont destinés à la manutention routière, et en particulier à leur goudronnage, alors qu'encore 40 mille euros serviront pour terminer les démarches d'expropriation déjà commencées par la Commune.

Des comptes positifs pour le pays du syndic Roberto Crétier

Saint-Marcel est un pays vertueux

Une avance de bilan minime de 51 mille euros, d'importants investissements et des dépenses courantes "sous contrôle". C'est une commune de Saint-Marcel en bonne santé qui sort du bilan 2008 : et ce sont bien les chiffres qui le disent, mais également le vote en faveur du groupe de minorité qui – en quelque sorte – est garantie par le bon travail effectué par le syndic Roberto Crétier et sa Junte. Le Conseil communal du lundi 29 juin dernier raconte, en effet, l'histoire d'une réalité qui travaille avec succès. *«La somme minime de l'avance du bilan* – a dit le syndic Roberto Crétier pendant le Conseil – *souligne encore une fois la bonne fonctionnalité de cette Junte, surtout si l'on considère que le bilan propose des entrées et des dépenses s'élevant à trois millions d'euros. Les frais de nos employés atteignent les 550 mille euros, et les investissements sont supérieurs aux dépenses courantes. En plus, le Pacte de Stabilité a été respecté».* La Junte communale s'est tout même modifiée en partie : l'ancien assesseur Daniele Réan a démissionné pour des questions personnelles ; à sa place Osvaldo Noussan. Le Conseil a approuvé aussi la convention avec un particulier pour la gestion du terrain de boules dans le hameau de Surpian ; un contrat de dix ans a été signé, et la Commune s'est engagée à l'entretien de la zone. Avec des fonds européens pour l'entretien des centres historiques,

la commune de Saint-Marcel fera une "beauté" au village de Enchasaz, et surtout à son four communal. Enfin, la commission de gestion du fonds de solidarité pour les initiatives socioculturelles de la Commune a été composée: les personnes qui en font partie sont Rudy Schiavina, Corrado Lantelme, Romilda Blanc (majorité), Lara Artaz et Luca Betholin (opposition).

Mardi prochain, 21 juillet, la Grande Boucle arrivera en Vallée d'Aoste pendant la Martigny – Bourg-Saint-Maurice

C'est bien le temps du Tour de France

C'est le moment du Tour. La Grande Boucle arrivera mardi prochain, 21 juillet, au Val d'Aoste, pour l'étape des 159 kilomètres qui partira de Martigny et qui arrivera à Bourg-Saint-Maurice.
Les pays du Mont-Blanc : du Valais au Val d'Aoste, du Val d'Aoste à la Savoie.
C'est sûrement un événement médiatique très important, pour notre région : le Tour de France est la troisième manifestation sportive la plus suivie dans le monde, après les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde de football.
Mais ça, c'est tous les quatre ans, alors que le Tour se dispute pendant le mois de juillet depuis 1903.
Une grande occasion sportive et de promotion pour notre région : les caméras de France2, outre à suivre la course, réussiront aussi à amener, dans les maisons des passionnés, les images les plus belles du territoire valdôtain.
La course, quant à elle, sera précédée par la caravane publicitaire : un long carrousel de plus de 20 kilomètres qui amènera certainement sur les routes du Tour des milliers de passionnés.
Plus de mille voitures faisant partie de cette caravane franchiront la frontière helvético-valdôtaine du col du Grand-Saint-Bernard quelques minutes avant 13 heures : à 13h02 le passage à Saint-Rhémy, 13h06 à Saint-Oyen, à 13h18 à Gignod et à 13h25 les voitures passeront dans le centre d'Aoste (rond-point de l'hôpital).
Suivront Sarre (13h33), Saint-Pierre (13h39), Villeneuve (13h43), Arvier (13h47), La Salle (13h53), Morgex (14h03), Pré-Saint-Didier (14h11) et La Thuile (14h37).
Une heure plus tard, ce seront les coureurs qui passeront sur les routes : à 14h49 est prévu le passage au sommet du col du Grand-Saint-Bernard (le départ de Martigny sera donné à 12h55), à 14h59 le premier concurrent pourrait arriver à Aoste, alors que le premier passage à Pré-Saint-Didier est prévu à 15h39.
La montée vers le col du Petit-Saint-Bernard devrait prendre plus ou moins une heure aux cyclistes les plus rapides: la route du Petit-Saint-Bernard est également le meilleur endroit pour voir de très près la course.
En considération du pourcentage moyen de cette ascension sur 22,6 kilomètres (5,1%), on verra sûrement mieux les concurrents en amont de La Thuile, aux alentours des derniers virages du col.
Le Tour, c'est du spectacle, mais aussi un "inconvénient" pour les automobilistes. Pour le passage de la course, l'accès au col du Grand-Saint-Bernard sera fermé, mardi, à partir de 8 heures du matin. La route nationale 27 du Grand-Saint-Bernard sera inutilisable à partir de 11h35 à Saint-Oyen et 11h55 à Signayes.
Enfin, sur la route nationale 26 : interruptions de la circulation à 11h55 à Aoste et à 12h40 à Pré-Saint-Didier, alors que la route du Petit-Saint-Bernard sera fermée dès Pré-Saint-Didier à partir de 11h30.

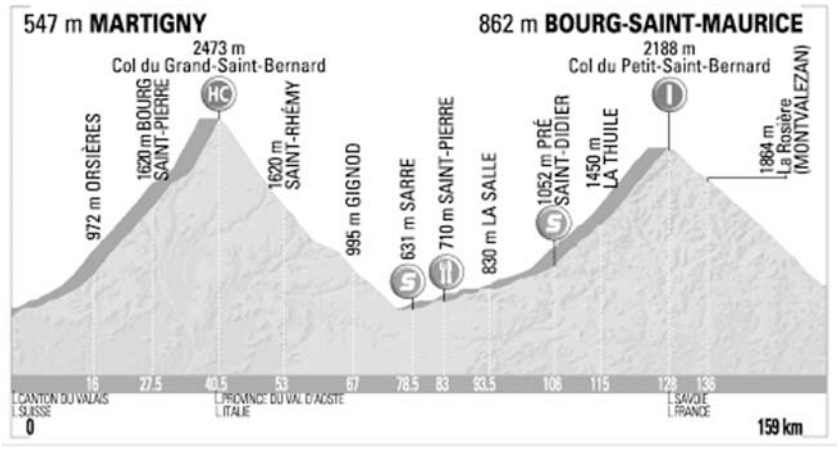

En haut, le profil de l'étape de mardi 21 juillet du Tour de France, la Martigny – Bourg-Saint-Maurice, avec en évidence les cols du Grand et du Petit-Saint-Bernard.
En bas, sur la grande photo, Alberto Contador; sur la petite, Rinaldo Nocentini

Pas de chances pour Nocentini. Le duel est entre Armstrong et Contador

Qui sera en maillot jaune mardi prochain?

Qui aura le maillot jaune sur ses épaules mardi prochain, quand le Tour passera par la Vallée d'Aoste ? Une question à laquelle on peut répondre difficilement, compte tenu que ce journal vient d'être terminé à l'imprimerie en cours d'après-midi, le mercredi 15 juillet.
En ce moment, c'est l'italien Rinaldo Nocentini – 31 ans, coureur de l'équipe française Ag2r – qui est en tête du classement général. Une surprise, bien sûr, mais le coureur de Montemarciano est bien conscient de ne pas pouvoir gagner ce Tour. Il a remporté ce maillot, vendredi 10 juillet dernier, à Alcalis, sur les montagnes de la principauté d'Andorre, et probablement qu'il ne l'enlèvera pas jusqu'à dimanche prochain, 19 juillet, quand le Tour passera à nouveau par les montagnes, à Verbier pour la précision.
Et c'est probablement durant l'étape qui passera par le Valais que les vedettes de ce Tour finiront leur jeu de "cache-cache" qui dure depuis le 4 juillet dernier à Monaco.
C'est désormais la troisième semaine du Tour, il faudra finalement jouer sérieusement.
Les favoris – pour une série de raisons – sont les deux leaders de l'équipe Astana, Lance Armstrong et Alberto Contador.
Deux grands champions, qui n'ont tout de même pas réussi à concilier le mieux possible cette difficile cohabitation. Armstrong, roi du Tour de 1999 à 2005, est revenu sur les routes de France après une retraite d'à peine trois ans. En forme mais pas trop pendant le Giro d'Italie du mois de mai dernier, le cow-boy d'Austin – au Texas – a repris ses bonnes conditions après la chute dans la Vuelta Castilla Y Léon, au cours de laquelle il s'était fracturé une épaule.
Mais si Armstrong a écrit quelques-unes des plus belles pages du cyclisme, Contador peut être considéré de bon droit le présent et l'avenir de ce sport. Des chiffres pour comprendre ce magnifique coureur : il a remporté, entre 2007 et 2008, les trois grandes courses à étapes auxquelles il a participé (Tour 2007, Giro et Vuelta 2008).
Escaladeur formidable, chronométreur impeccable, ce coureur né à Madrid, le 6 décembre 1982, n'est quand même pas habitué à devoir affronter parmi ses coéquipiers son adversaire numéro 1 : mais c'est la même situation qu'affronte pour la première fois Lance Armstrong, qui a gagné ses sept Tours de France consécutifs (un record) grâce aussi à une équipe qui lui était entièrement dévouée. Bien évidemment, le Tour ce n'est pas seulement le duel entre Armstrong et Contador. En effet, la concurrence, après les premières étapes de la Grande Boucle, s'est rendue compte de la force des deux capitaines d'Astana. L'unique coureur capable peut-être de créer quelques problèmes aux deux favoris est Andy Schleck : le Luxembourgeois, maillot blanc du meilleur jeune au Giro d'Italie 2007, avec sa Saxo Bank semble être l'unique alternative au duo de l'Astana, même si son jeune âge (10 juin 1985) sera un facteur négatif lors des dernières, difficiles, étapes de ce Tour. Et les autres ? Menchov, premier au Giro de mai dernier, n'a jamais été vraiment dans la course ; l'Australien Cadel Evans a payé très cher la prestation négative de sa Silence Lotto dans le chrono par équipes de Montpellier. L'Italie se concentre sur le sicilien Vincenzo Nibali de Liquigas, dixième au classement général ; attention aussi à Luis Leon Sanchez de la Caisse d'Epargne, onzième mais surtout capable de grands résultats au final, comme il l'a prouvé à Saint-Girons. Les Français, quant à eux, n'ont pas d'hommes au classement général, mais ont été récompensés par les victoires d'étapes de Thomas Vockler (Perpignan), Brice Feillu (Alcalis) et Pierrick Fedrigo (Tarbes).

Un encart sur le mensuel «A Ruota Libera» parle des atouts de notre région

Balades en vélo en VdA

Le cyclisme comme moyen de créer du tourisme au Val d'Aoste. La longue semaine qui rapproche notre région du passage de la Grande Boucle a été vécue comme la possibilité de promouvoir le territoire valdôtain pour les passionnés de bicyclette.
Lundi dernier, 13 juillet, dans la salle des conférences du Palais régional, l'assesseur au Tourisme et aux Sports Aurelio Marguerettaz a présenté l'encart sur le journal "A Ruota Libera" présentant les plus belles promenades à faire en vélo au Val d'Aoste.
«Depuis 2009, nous travaillons en fonction du vélo, mais le passage du Tour de France sur notre territoire est seulement un atout en plus pour promouvoir un tourisme qui peut vraiment faire du bien à notre région».
Le mensuel "A Ruota Libera" est distribué à quelque 42 mille abonnés par la poste : ces abonnés ont reçu le mois de mai dernier ce bouquin de 68 pages qui raconte les plus belles balades à faire avec le vélo de course ou avec les VTT, mais aussi la description des endroits les plus beaux à visiter, et encore quelques suggestions liées à l'œno-gastronomie valdôtaine et les adresses des "bike Hôtels" de la région.
«C'est la meilleure publicité des atouts que nous possédons – a dit encore l'assesseur Aurelio Margurettaz –. *Cet ouvrage est la démonstration qu'on travaille bien en travaillant ensemble. Dans ce bouquin sont répertoriés les sentiers, les châteaux, les restaurants et les hôtels. C'est un travail complet qui apportera sûrement des résultats pour notre région».*

La Francophonie au cœur du Conseil de la Vallée

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Abdou Diouf, Secrétaire général de l'OIF avec la délégation valdôtaine de l'APF

La 35e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a eu lieu à Paris du 4 au 6 juillet 2009 et a rassemblé 300 délégués répartis dans une cinquantaine de sections.
La Vallée d'Aoste était représentée par le Président du Conseil régional, Alberto Cerise, et par les Conseillers Diego Empereur, Patrizia Morelli et Raimondo Donzel, membres de la section valdôtaine de l'APF.
L'audition du Secrétaire général de la Francophonie, Monsieur Abdou Diouf, a caractérisé le début des travaux de la Session, alors qu'un débat sur la « crise financière, lutte contre la pauvreté et développement », ainsi qu'un point d'actualité sur la langue française introduit par Monsieur Claude Hagège, linguiste, professeur au Collège de France, ont suscité de nombreux échanges.
Au cours de cette session plénière, l'APF a procédé au renouvellement de l'ensemble de ses instances et a nommé à sa présidence pour les deux années à venir, Monsieur Yvon Vallières, Président de l'Assemblée nationale du Québec. Elle a également élu à sa première Vice-présidence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, et reconduit Monsieur Jacques Legendre, sénateur français, dans ses fonctions de Secrétaire général parlementaire. Le Conseil de la Vallée a été confirmé à la Présidence internationale de la Sous-commission de l'Education.
Vigie de la démocratie, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a examiné différentes situations politiques dans l'espace francophone. Réaffirmant sa vocation à être le Parlement des parlements francophones, elle a adopté plusieurs résolutions discutées au sein de la Commission politique, à laquelle a participé le Conseiller Diego Empereur. Par rapport à la situation au Niger, la Commission politique a rappelé que la modification des règles du jeu électoral, notamment quand elles sont fixées par la Constitution, peu de temps avant un scrutin est une pratique condamnable au regard des principes qui doivent régir une démocratie et a demandé à l'Organisation internationale de la Francophonie de prendre toute initiative de nature à faciliter un retour à l'ordre constitutionnel dans ce pays.
Sur proposition de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles, l'APF a adopté quatre résolutions : l'une appelant toutes les instances de la Francophonie à poursuivre la lutte contre le VIH-SIDA, la seconde proposant des moyens pour assurer la télédistribution du signal de TV5 Monde, une troisième rappelant l'importance de la Convention sur la diversité culturelle et enfin, une dernière visant à renforcer l'édition scolaire dans l'espace francophone.
La Commission de la Coopération et du Développement, dont les travaux ont été suivis par le Président du Conseil Alberto Cerise, a adopté deux projets de résolutions, qui par la suite ont été adoptées par l'Assemblée : l'une sur la crise alimentaire et la vie chère et l'autre sur la désertification. La Commission s'est aussi préoccupée du thème du débat général de la session et a soumis à la plénière une déclaration sur la crise financière, appelant les pays membres de la Francophonie représentés au G20 ou FMI et à la Banque Mondiale à relayer les aspirations des pays francophones ne participant pas à ces réunions et à procéder avant chacune de leurs réunions à une consultation de ces pays.
La Commission des Affaires parlementaires s'est penchée sur le dossier portant sur la « vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires ». Texte qui sera soumis à l'ONU dans le but d'arriver, grâce aussi à la collaboration avec les autres associations interparlementaires présentes sur la scène internationale, à une Déclaration universelle sur la démocratie parlementaire, qui devrait être approuvée par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 2010.
A l'invitation de Monsieur Mamadou Seck, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, la prochaine Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se tiendra à Dakar au début du mois de juillet 2010.

13e Session du Parlement Jeunesse de la Communauté française de Belgique

Monica Meynet et Stefano Crétier au Parlement francophone des Jeunes

Parlement francophone des Jeunes et Parlement Jeunesse de la Communauté française de Belgique
La 5e Session du Parlement francophone des Jeunes (PFJ), qui a eu lieu du 4 au 6 juillet 2009, dans les locaux du Sénat français, à Paris, en marge de la 35e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, a réuni une soixantaine de jeunes de l'espace francophone.
Le Conseil de la Vallée était représenté par deux étudiants universitaires, qui avaient été sélectionnés à la suite d'un concours lancé par l'Assemblée régionale au mois de février dernier : Monica Meynet de Valtournenche, étudiante en économie et management des administrations publiques et des institutions internationales à l'Université Bocconi de Milan, et Stefano Crétier de Saint-Vincent, étudiant en biotechnologies et droit du vivant à l'Université de Genève.
Les deux jeunes Valdôtains qui, à l'occasion de la sélection, avaient présenté deux textes sur le même thème, à savoir « la crise alimentaire, la crise financière, la vie chère, le pouvoir d'achat : les conséquences sociales sur la jeunesse francophone », ont participé aux travaux de la Commission de la Coopération et du Développement : Monica Meynet en a été élue Vice-présidente et Stefano Crétier rapporteur adjoint. Ce thème était aussi l'argument au cœur des discussions de la session plénière de l'APF. Les autres sujets portaient sur les enfants soldats, sur les jeunes et les partis politiques ainsi que sur le travail des enfants.
Véritable exercice de simulation parlementaire, le PFJ avait pour objectif l'adoption de quatre textes (un par commission) qui ont été ensuite présentés aux Parlementaires lors d'une séance conjointe à la fin des travaux de la 35e Session, et qui seront soumis à l'attention du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie.
Pour Monica Meynet et Stefano Crétier : « le *PFJ est un Parlement où la promotion des valeurs de la démocratie et l'esprit de solidarité et de fraternité, indispensable à une vraie politique de coopération cohérente et efficace, sont une réalité. Il s'agit d'une expérience très enrichissante qui nous a permis d'entrer en contact avec des jeunes de notre âge, avec les mêmes aspirations mais avec des situations culturelles et de vie tout à fait différentes de la nôtre.* »

Pour Valeria Sapone, qui a participé en février dernier à la 13e Session du Parlement Jeunesse de la Communauté française de Belgique : « *si le Parlement Jeunesse permet l'apprentissage de la démocratie et l'éducation à la citoyenneté, il constitue surtout un très grand trésor et une formidable expérience humaine où l'échange d'idées et de cultures ainsi que la convivialité règnent en maîtres.* »

Recherche et développement, aides anticrises et politique du travail

Recherche et développement
La IVème Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, s'est réunie le mardi 14 juillet afin d'examiner le projet de loi, dont le rapporteur est le Conseiller Salvatore Agostino, modifiant les interventions régionales en faveur de la recherche et du développement. Le texte a été approuvé à majorité avec abstention du Parti démocratique, du Il Popolo della Libertà et de Vallée d'Aoste Vive/Renouveau.
Ce projet de loi a pour but d'harmoniser les normes régionales qui règlementent les interventions en faveur de la recherche et prévoit également la possibilité de mettre en place, dans le cas de sélection de projets inhérents à des secteurs technologiques spécifiques, des procédures de concours afin d'effectuer un meilleur choix parmi les propositions technologiquement et financièrement les plus valables.

Aides anticrises pour les entreprises
La IIème Commission permanente *Affaires générales*, présidée par le Conseiller Andrea Rosset, a donné son avis favorable à majorité, avec abstention de Vallée d'Aoste Vive/Renouveau, sur le projet de loi concernant les mesures urgentes d'autorisation d'aides temporaires anticrises pour les entreprises.
Ce texte s'adresse aux entreprises œuvrant sur le territoire régional par le biais d'interventions visant à soutenir les investissements afin de favoriser la reprise économique locale, à promouvoir le développement économique et à relancer la compétitivité de la production régionale.
« Dans un moment de crise d'une telle ampleur -a déclaré le Président de la Commission Andrea Rosset- *il est nécessaire de prévoir des dispositions qui puissent soutenir de quelque manière, pendant une période définie, les entreprises valdôtaines et pour la première fois celles du secteur agricole afin d'éviter que le tissu économique et social ne soit mis à rude épreuve. Ces décisions, tout comme d'autres initiatives, garantissent une certaine productivité régionale et permettent de dépasser une période aussi délicate. »*

Politique du travail
La IVème Commission permanente *Essor économique* a exprimé son avis favorable à majorité, avec abstention de Vallée d'Aoste Vive/Renouveau, sur le Plan triennal de politique du travail 2009/2011.
« Il s'agit d'un acte -a souligné le Président Empereur- *qui de par sa flexibilité et son pragmatisme est en mesure d'affronter les situations et de répondre aux exigences en continuelle évolution, en répartissant les interventions sur deux axes : les politiques de système -c'est-à-dire la réorganisation des services pour le travail, l'intégration du système éducatif et de formation, le développement des services d'information- et les politiques actives du travail, avec une attention particulière envers les stratégies affrontant l'actuelle crise conjoncturelle. Les objectifs sont d'établir un cadre homogène d'actions augmentant le taux d'emploi, de stimuler la vocation d'entreprise ainsi que de promouvoir l'intégration sociale et la responsabilité sociale des entreprises. »*
C'est le Conseiller Salvatore Agostino qui a été nommé rapporteur de ce projet de loi.

Proudhon, l'unité italienne et le Val d'Aoste

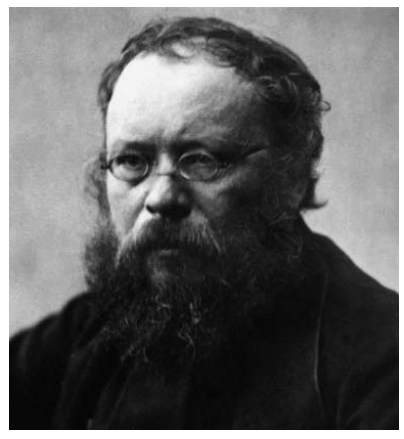

Joseph-César Perrin

Démocrate, utopiste, socialiste libertaire s'opposant au socialisme unitaire et autoritaire marxiste, ennemi du *statu quo*, de tout autoritarisme, de l'intolérance, du profit capitalise, de l'étatisme, antidogmatique, défenseur de la classe ouvrière – et combien d'autres mérites ne pourrait-on pas lui attribuer – ce penseur a le grand mérite d'avoir mis sa plume au service d'une idée dont il fut le précurseur et l'interprète le plus passionné : le fédéralisme. Certes, écrivain prolixe, Proudhon n'a pas été exempt de contradictions, mais celles-ci ne sont qu'apparentes si examinées à la lumière de sa pensée, car son fédéralisme s'oppose toujours au binôme *ou… ou* et appelle, au contraire celui de *et… et*. Ainsi, par exemple, on ne peut pas opposer tout court *ou autorité, ou liberté*, mais il faut parler de *et autorité, et liberté* parce que « l'ordre politique repose fondamentalement sur [ces] deux principes contraires » et sur leur juste balancement (Pierre-Joseph Proudhon, *Du Principe Fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution*, Paris, Éditions Romillat, 1999). De même, dans ses affirmations, d'une part, que la propriété est « le triomphe de la liberté » et, d'autre part, qu'elle « est le vol », le paradoxe et la contradiction ne sont qu'apparents, car la possession des biens peut devenir la source de bien-être si justement distribuée ou d'oppression dans les mains des grands propriétaires qui exploitent les pauvres.

Il serait très intéressant d'analyser en profondeur les théories fédéralistes proudhoniennes, mais ce n'est pas là le but de cet article. Qu'il me soit cependant permis d'examiner un aspect qui est à la mode de nos jours et qui revient constamment dans la bouche des politiciens qui parlent, le plus souvent à tort et à travers, de fédération et de subsidiarité. Que notre penseur les pardonne !

Proudhon a dit : « Le vingtième siècle ouvrira l'ère des fédérations, ou l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans » (Pierre-Joseph Proudhon, *Du Principe Fédératif…*, cité, p. 157). Il a été, malheureusement, bon prophète mais plus que de purgatoire il faudrait parler d'enfer, car le XX[e] siècle a été celui des États-nations, ces molochs qui ont produit, en ne citant que l'Europe, les deux guerres mondiales, l'hitlérisme et ses camps d'extermination, la dictature fasciste et son oppression de tous les particularismes, le stalinisme et ses goulags, la guerre froide, les génocides dans les Balkans et encore combien d'autres crimes exécrables. Et, donc, si le vingtième siècle a raté sa mission, il faut que le nôtre puisse l'atteindre pour ne pas retomber, tôt ou tard, dans le même piège et dans les mêmes erreurs et horreurs.

Pour que cela puisse se vérifier, il faut que l'Europe sorte de l'état actuel qui n'est qu'une union – plus commerciale que politique – d'États souverains et qu'elle parvienne à se donner une authentique Constitution fédérale. Mais une Fédération européenne présuppose préalablement que chaque membre qui la compose soit à son tour un État fédéral. Or quelqu'un dira qu'en Italie nous sommes sur le bon chemin puisque depuis au moins deux décennies on ne fait que parler de fédéralisme ; mais celui-ci est le plus souvent réduit uniquement au fédéralisme fiscal qu'on veut faire croire être la panacée à tous les maux de la centralisation. Une fois de plus Proudhon s'écrierait : Nenni ! Pas du tout !

Celle qu'on nous contrebande comme antidote au centralisme, n'est pas la voie au fédéralisme conduisant à la fédération. Qu'est-ce donc qu'une fédération ? Écoutons Proudhon.

« Fédération, du latin *fœdus*, génitif *fœderis*, c'est-à-dire pacte, contrat, traité, convention, alliance, etc., est une convention par laquelle un ou plusieurs chefs de famille, une ou plusieurs communes, un ou plusieurs groupes de communes ou États, s'obligent réciproquement et également les uns envers les autres pour un ou plusieurs objets particuliers, dont la charge incombe spécialement alors et exclusivement aux délégués de la fédération » (Pierre-Joseph Proudhon, *Du Principe Fédératif…*, cité, p. 105). Donc, le fédéralisme ne peut pas être imposé d'en haut : il faut qu'il y ait un accord réciproque entre les contractants qui s'engagent mutuellement au moyen d'un pacte conclu librement et grâce auquel chacun d'eux cède à l'autre une partie de ses pouvoirs dans un esprit de subsidiarité, principe celui-ci auquel les partis font appel pour se dire fédéralistes, mais leur concept de subsidiarité n'est pas celui de Proudhon qu'ils n'ont probablement jamais lu. En effet, pour le penseur français, l'essence du contrat de fédération est de réserver le pouvoir « toujours plus aux citoyens qu'à l'État, aux autorités municipales et provinciales plus qu'à l'autorité centrale » et cela ne doit absolument pas s'opérer du haut vers le bas par une concession de l'État mais, bien au contraire, en renversant la pyramide (« Dans la fédération, enfin, – a dit Proudhon – le principe d'autorité étant subalternisé, la liberté prépondérante, l'ordre politique est une hiérarchie renversée dans laquelle la plus grande part de conseil, d'action, de richesse et de puissance reste aux mains de la multitude confédérée, sans pouvoir jamais passer à celles d'une autorité centrale » (Pierre-Joseph Proudhon, *Du principe fédératif*, in *Œuvres complètes de P.-J. Proudhon*, Nouvelle édition, Paris, Librairie Marcel Rivière et C[ie], 1959, p. 409), car les titulaires du pouvoir sont d'abord les personnes, puis la famille, la commune, la région et puisque tout doit être décidé au niveau le plus proche de la personne, c'est du bas vers le haut que chacun de ces niveaux va déléguer une part de ses pouvoirs à celui supérieur. Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui en Italie où c'est le pouvoir central qui décide ce qu'il veut déléguer : donc, on ne devrait pas parler de fédéralisme mais de simple décentralisation dans un État qui reste unitaire.

Pour Proudhon, la marche vers le progrès ne peut venir que du fédéralisme, car « le mouvement de la civilisation » réside dans la liberté et, donc, « là où l'indépendance de l'individu et du groupe rencontre le moins d'obstacles, là se manifeste le progrès dans son plus grand essor ; là, au contraire, où la masse d'un tout domine les parties, là aussi se rencontre l'immobilisme, le retard » (Pierre-Joseph Proudhon, *Nouvelles observations sur l'unité italienne*, in *Œuvres complètes…*, cité, p. 212). Le but du système fédéraliste est donc carrément libertaire et antiunitaire car il veut donner « à chaque nationalité, province ou commune, la plus grande somme de vie, d'activité et d'indépendance ; à chaque individu, la plus grande liberté possible »(Pierre-Joseph Proudhon, *La fédération et l'Unité en Italie*, in *Œuvres complètes…*, cité, p. 150). Pour ce penseur, tout groupe humain vivant dans un territoire bien délimité et ayant des ressources propres, grand ou petit qu'il soit, doit pouvoir se gérer de façon autonome.

(2 - à suivre)

Signature de l'accord entre la Région et Terna

Cent millions d'euros d'investissements pour le développement durable du réseau électrique

Augusto Rollandin, Président de la Région Autonome Vallée et Luigi Roth, Président de Terna, société responsable du développement du réseau électrique de transmission nationale, ont signé, le vendredi 10 juillet dernier, un important Protocole d'Accord pour l'application de la procédure VAS (évaluation environnementale stratégique) pour la planification des interventions de développement programmées par la direction du réseau dans la région. Avec cet accord, la Région et Terna souscrivent un engagement dans le but d'accélérer les procédures liées aux interventions de développement subordonnées au VAS, et à soumettre à une vérification préventive les retombées environnementales et territoriales des nouvelles infrastructures électriques dans la région, dans une logique de partage et de concertation des choix avec les institutions locales.
Augmenter la sécurité et éliminer l'effet "entonnoir" sur le réseau, en améliorant de cette façon la qualité et l'efficacité du service électrique pour les entreprises et les familles: voilà donc les objectifs des interventions envers lesquelles Terna a programmé en Vallée d'Aoste des investissements de plus de 100 millions d'euros dans les années à venir, en ligne avec ce qui était prévu dans le Plan de Développement. Les interventions principales sont deux: la rationalisation du réseau à 220 kV et 132 kV de la Vallée d'Aoste; la rationalisation du réseau à 132 kV entre la Vallée d'Aoste et le Piémont.
Au total, environ 40 Km de lignes électriques seront supprimées et 13 Km de câbles à haute tension enterrés: les travaux serviront à moderniser le système électrique de la région pour le rendre plus sûr et efficace, dans une optique de durabilité. Développer le réseau signifie, en effet, non seulement construire de nouveaux câbles mais aussi, là où c'est possible, de rationaliser, c'est-à-dire d'éliminer des câbles et des pylônes obsolètes au bénéfice de l'environnement et du territoire.
Avec la signature de cet accord, les Régions avec lesquelles Terna a commencé, depuis 2002, un parcours de concertation et de collaboration, pour trouver des solutions plus aptes à sauvegarder en même temps les exigences de développement des infrastructures électriques et celles qui sont liées à la sauvegarde de l'environnement, sont au total quinze (plus la Province Autonome de Trente).
«L'intervention - a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin - *veut rationaliser le réseau des lignes à haute tension, en tenant compte de l'environnement et en réduisant ainsi l'impact global des installations électriques existantes qui seront réduites, avec une amélioration du paysage considérable. En même temps, nous croyons que les travaux pourront concerner également les entreprises locales et donc représenter, dans une période de crise, une action importante au niveau de l'emploi dans notre région».*
«La signature du Protocole VAS avec la Région Autonome Vallée d'Aoste, représente une étape nouvelle et importante pour une stratégie qui a déjà donné des résultats - a commenté le Président de Terna, Luigi Roth -. *En Vallée d'Aoste, nous avons au programme d'importants investissements dont l'objectif est d'augmenter la sécurité, l'efficacité et la fiabilité du service électrique dans la région, dans le plein respect de l'environnement et du territoire. En ce sens, nous sommes très satisfaits de pouvoir entamer avec la Région Vallée d'Aoste un parcours de concertation pour un développement durable des infrastructures électriques centré sur l'évaluation environnementale stratégique».*

Célébrations pour le 235ème anniversaire du célèbre corps militaire

Garde des Finances : départ du général Antonio Carelli

Antonio Vizzi

Le commandant de la Garde des Finances de la Vallée d'Aoste, le général Antonio Carelli, à l'occasion du 235ème anniversaire de la Fondation du Corps de la Garde des Finances célébré le 27 juin dernier, auquel ont participé les nombreuses autorités civiles et militaires, les représentants des membres institutionnels, sociaux et économiques de la Vallée d'Aoste, les invités, les associations des anciens combattants des «Finanzieri», l'association nationale financière d'Italie, l'association des chasseurs alpins et de nombreuses autres associations, qui ont voulu démontrer concrètement, avec leur présence, le lien fort qui lie la société civile valdôtaine à la Garde des Finances. Parmi les invités les petits-enfants (Pierino et Mario Luboz) d'Eliseo Giovanni Luboz, médaille de bronze à valeur militaire, dont la caserne de la rue Clavalité à Aoste portera le nom et qui sera en service avant la fin du mois de septembre et dans laquelle a été organisé le passage des consignes entre le commandant Carelli et son successeur, le général Angelo Massa.
Les 260 préposés, parmi des officiers, des sous-officiers et des agents, répartis sur le territoire régional, entre le commandant de Pollein et des lieutenants du Breuil, d'Entrèves, du Grand-Saint-Bernard et de Verrès, ont, au cours des premiers mois de 2009, découvert au total six fraudeurs fiscaux, complètement inconnus du fisc, porté à terme 71 vérifications substantielles et effectué 106 contrôles pour contrecarrer l'évasion fiscale, en récupérant environ 2.500.000 et 1.000.000 d'euros sur requête de la Cour des Comptes. En outre, 13 violations, 4 travailleurs non déclarés et 18 en situation irrégulière ont été sanctionnés. Le commandant Carelli a souligné l'exigence de respecter les règles pour garantir l'égalité fiscale, pour prévenir et réprimander les arnaques qui pèsent sur le bilan de l'Union européenne, de l'Etat et des organismes locaux ; pour combattre le travail au noir dans un esprit de collaboration avec les autorités administratives indépendantes. Il a par la suite fait référence à l'engagement diffus pour la sécurité du marché qui s'oppose au marché des contrefaçons en circulation, le contrôle des mouvements commerciaux, en gérant les différentes formes de criminalité et d'illégalité économique organisées. Dans le secteur du secours alpin ont été également effectuées 31 interventions et 41 personnes ont été secourues. Enfin, dans le domaine fiscal, le groupe d'intervention a suivi une enquête sur de faux billets.

Un an de travail de l'Assessorat de l'Environnement

Déchets: le parcours, les analyses et les motivations des choix

Manuela Zublena

Un an après les élections régionales, il est temps de faire les premiers bilans. Je ne peux que commencer par le sujet des déchets car il représente, sans doute, l'une des questions les plus urgentes et délicates de cette législature.
Chaque jour notre vallée produit des tonnes de déchets accumulés dans la décharge de Brissogne, qui présente une capacité de stockage limitée à encore quelques années. En outre la décharge, selon les directives européennes, pourra accueillir seulement à l'avenir la partie résiduelle des déchets, qui résultera à la suite d'une série d'actions et de traitements visant à réduire tout d'abord la quantité des déchets produits, ensuite à les recycler, les réutiliser et en récupérer l'énergie et la matière.
Il est donc nécessaire d'illustrer à la fois le parcours du travail qui a été fait à partir des premiers mois de législature et les résultats obtenus sans oublier les choix élaborés par la majorité qui ont été adoptés par le Gouvernement et proposés au Conseil régional. La situation décisionnelle héritée du précédent Gouvernement, prévoyait de réaliser un thermovalorisateur associé au démantèlement de la décharge de Brissogne, action ayant pour but d'obtenir une quantité ultérieure de déchet-combustible pour alimenter l'installation d'incinération. Il était également prévu d'effectuer des enquêtes cognitives ultérieures visant, en particulier, à caractériser la décharge et la faisabilité technique de son démantèlement. Ces enquêtes ont démarré à partir du mois de septembre 2008 et se sont achevées au mois de mars 2009, avec l'aide de nombreux professionnels provenant d'universités influentes et d'instituts. Parallèlement, des enquêtes pour la caractérisation du fonds environnemental concernant l'air, la nappe d'eau et le sol ont été complétées. C'est sur la base de ces informations, que l'on a pu évaluer l'incidence de la pollution produite par les émissions dans l'atmosphère et les retombées sur le terrain provenant de la cheminée de l'incinérateur, comme le prévoit le projet, et d'en évaluer la valeur. Toujours dans l'optique de permettre un vaste débat, l'Observatoire Régional des Déchets a été constitué. Il voit la participation de nombreux organismes et de sujets concernés: les représentants techniques et politiques de l'Administration régionale et des collectivités locales, l'Arpa Vallée d'Aoste, les associations de sauvegarde de l'environnement, les associations des consommateurs, les représentants d'entreprises agissant sur le territoire régional pour la récolte et le tri des déchets. A la lumière de toutes les informations obtenues des différentes études, des enquêtes et des caractérisations, on a défini de nouvelles solutions qui paraissent interpréter au mieux la situation et les exigences régionales: ne pas procéder à la réalisation d'un thermovalorisateur ; ne pas procéder également au démantèlement (landfill mining) de la décharge de Brissogne pour obtenir le combustible nécessaire à l'alimentation du thermovalorisateur; réaliser le traitement des déchets afin d'obtenir un combustible de haute qualité, à travers l'expérimentation de technologies innovatrices. Le combustible dérivant des déchets (CdR), devrait permettre d'obtenir une réduction ultérieure des impacts sur l'environnement et sera destiné à des installations de co-combustion, de cogénération et de téléchauffage, avec le remplacement partiel ou la co-utilisation de combustibles.
L'expérimentation devra débuter le plus vite possible, une fois que la technologie la plus adaptée aux exigences régionales sera déterminée, sur la base d'une évaluation attentive et approfondie qui tiendra compte d'éléments techniques, économiques, tarifaires, de durée, de modulation, mais surtout de réduction des impacts sur l'environnement. Ce scénario prévoit d'autres engagements importants, qui interprètent totalement les orientations de l'Union Européenne en la matière: l'Administration doit définir des actions ultérieures visant à minimiser la production des déchets et à poursuivre des niveaux élevés de tri diversifié ; ces activités devront être lancées en parallèle avec le travail fait jusqu'à présent, et avec la plus grande collaboration de la part des collectivités locales.
En ce qui concerne le futur de la décharge, il sera nécessaire de procéder à des interventions visant à prévenir tout risque de contamination environnementale, à travers son assainissement. La Région, tant pour la phase transitoire finalisée à gérer le passage de la situation actuelle que pour la phase future qui naîtra après la période d'expérimentation, a entamé les procédures pour la réalisation d'une autre parcelle de la décharge, à annexer au Centre régional de traitement des déchets de Brissogne, dont la durée, compte tenu des différentes initiatives qui doivent commencer, devra permettre de gérer sans problèmes toute cette période de transition.